



COMMUNE  
DE  
**RETTTEL**  
57480

Téléphone : 03 82 83 72 09  
Télécopie : 03 82 83 25 95  
mairie.rettel@wanadoo.fr

## Au conseil municipal de Rettel du 11 mai 2008

Une longue séance due à un ordre du jour chargé commença à 20H30 et se termina tard.

Le présent compte-rendu se limitera à certains délibérés qui méritent quelques commentaires utiles. Le lecteur se reportera au procès verbal de la séance et pourra prendre connaissance de l'ensemble des délibérés.

### Périscolaire

La réalisation d'un périscolaire par la commune répondait à une demande des familles de notre village. Cette entreprise ne pouvait se faire qu'avec les aides financières de la C.A.F. et le soutien en matière de gestion du C.L.A.S.

Ouvert peu après la rentrée de l'année scolaire en cours, le périscolaire est bien accueilli par la population. Comme toute entreprise nouvellement créée elle est en phase ascensionnelle.

Le périscolaire en cours de développement devrait atteindre dans un avenir proche sa vitesse de croisière. Il offre, en outre, aux enfants des mercredis récréatifs. Ce dernier secteur de son activité mériterait un meilleur taux de remplissage et en accueillant notamment également, si possible, des enfants des villages voisins. Une action de promotion et d'information sera entreprise avant la prochaine rentrée scolaire.

C'est donc la convention avec l'organisme C.L.A.S. et la Ligue de l'enseignement que les conseillers ont été appelés à voter. Elle permettra à ces professionnels la gestion du périscolaire et des mercredis récréatifs, la prise en main de la gestion sous le contrôle d'un comité de pilotage.

### Conventions avec Lorraine Tubes et le Conseil Général de la Moselle

Nous avons tous constaté le démarrage, rue de Sierck, coté Z.A.C., d'un immense chantier entrepris et financé par le Conseil Général. L'ouvrage d'art devrait mettre un terme aux problèmes de circulation et de sécurité dans le périmètre sensible proche du passage à niveau près de la zone commerciale de Rettel. La réalisation de ce projet a nécessité depuis de nombreuses années beaucoup d'énergie de la part des administrations mais aussi de la Commune de Rettel elle-même.

Une fois achevé l'ouvrage facilitera l'accès à la zone commerciale, supprimera le passage à niveau et limitera dans notre village un transit déplaisant de voitures et de camions.

Ainsi les conseillers ont-ils été appelés à voter une convention avec Lorraines Tubes et le Conseil Général afin de déplacer des réseaux d'eaux potables et d'assainissement situés sur le domaine privé de l'Usine. Ces travaux seront à la charge du Conseil Général.

### **Convention avec l'Association des Arboriculteurs pour la mise à disposition de l'alambic et des vergers communaux**

Cette convention coiffe finalement l'action de remise en valeurs des vergers communaux et de réanimation de notre distillerie communale. Elle est à la fois un encouragement au retour à une certaine tradition de notre village et aussi une action pédagogique envers les nouvelles générations.

### **Elections de représentants :**

Mmes WOLSKI, BOCK, et ORTH, membres titulaires du comité de pilotage de la Commission « Ecole, périscolaire, enfance, Sivu » présidé par Mr le Maire.

Mrs HERRMANN et JUNGER, membres suppléants de la dite commission.

Elections rendues nécessaires pour le suivi du périscolaire.

Mr ANDRE Francis second représentant titulaire du Syndicat Intercommunal Forestier de Kerling

Mr ANDRE Francis délégué suppléant du Syndicat pour l'étude et la réalisation de projets d'implantation des structures universitaires dans l'agglomération thionvilloise (I.U.T)

12 mai 2008